



2021 NOUVELLE BRETELLE A8/A51

Aujourd'hui, les échanges entre l'A8 en provenance ou en direction de Lyon et l'A51 passent soit par des voies urbaines inadaptées à un tel trafic, soit par un « aller-retour » sur une section de l'A8 chargée au niveau du Pont de l'Arc. La création d'une nouvelle bretelle permettra prochainement en arrivant de Venelles par l'A51 de bifurquer directement sur l'A8 en direction de Lyon.

Le projet prévoit des aménagements connexes, notamment la passerelle piétonne entre Encagnane et le Jas de Bouffan. Il s'agit d'une passerelle longue de plus de 60 mètres, qui s'intégrera parfaitement dans le paysage, et sera construite en harmonie avec l'œuvre de Victor Vasarely (la Fondation se trouve juste à côté). Elle assurera le lien entre Encagnane et le nouveau quartier de la Constance qui se développera ces quinze prochaines années.



La future bretelle permettra d'éviter en 2025 l'actuel transit quotidien de près de 3 700 véhicules par le Jas de Bouffan.

2020 UNE PASSERELLE À LA GUIRAMANDE

Situé face à la future fac d'économie, le pont dit de La Guiramide permettra l'accès au parc-relais du Krypton en venant de la RD9 et de la RD8N et assurera une continuité de cheminement avec le campus universitaire, de part et d'autre de l'autoroute.

PRIORITÉ AUX MODES DOUX

Depuis près de vingt ans, la Ville développe des stratégies et des dispositifs favorisant les modes de déplacements doux. Les effets commencent à se faire sentir.

RÉFLEXION AUTOUR DE L'ÉCOLE

En 2016 la Ville lance son plan de déplacements des établissements scolaires (PDES). Puisque les enfants sont presque toujours scolarisés à proximité de leur lieu d'habitation, pourquoi ne pas faciliter l'accès aux écoles autrement qu'en voiture. Des solutions sont proposées comme la création de pistes cyclables, de passages piétons, d'installation de racks pour les vélos ou la mise en place de pédibus. L'école des Floriales a été l'établissement test de cette démarche. D'autres écoles sont actuellement concernées.

DÉVELOPPER LA PRATIQUE DU VÉLO

Face aux problématiques environnementales, la pratique du vélo est fortement relancée. En 2015, la Ville a initié un schéma directeur vélo. Il permet de définir les types de voies et leurs emplacements pour une pratique du vélo agréable et sécuritaire. Il prévoit notamment des véloroutes dans lesquelles cette pratique est différenciée des voies de circulation classique et un maillage avec les bandes cyclables et les pistes cyclables, actuelles et futures. De nombreux projets sont programmés pour 2019, notamment des trajets entre le centre-ville et Célony, la Duranne ou encore les Platanes. En 2016, la Ville a ouvert la voie en s'équipant d'une flotte de vélos à assistance électrique pour les déplacements professionnels de ses agents.

500 km

C'est le nombre de kilomètres de pistes cyclables que compte la ville aujourd'hui.



2020

2021



2020 UN PONT SUR L'ARC

L'ouvrage, dont les travaux viennent de débuter, permettra le franchissement de l'Arc et reliera l'avenue du club hippique et l'avenue de l'hippodrome, en direction du carrefour de la Blaque. C'est une percée routière indispensable à la réalisation de l'axe Ouest/Sud-Ouest permettant de rapprocher les quartiers de Ravanas, Brédasque, Jas de Bouffan avec ceux de La Beauville et Barida, avec surtout le Pôle d'activités et l'autoroute A51, sans passer par le centre-ville.